

927617 14311

Justice de Paix

Eauze, le 1^{er} mars 1888

DU CANTON

D'EAUZE

(Gers)

Mon cher collègue

Je comprends toutes les difficultés que vous rencontrez pour votre ouvrage sur les sépultures. La difficulté ne peut se comparer à celle d'une monographie. Moi qui, en paléontologie, ai publié beaucoup de mémoires touchant un pays ou une assise, et un livre sur les mollusques du genre gasteropode, je sais que rien n'est plus facile que de rédiger une monographie, ni plus difficile que de faire un livre. Si vous voulez arriver à la vérité absolue, vous entreprenez

une tâche impossible. Il faut se contenter de la vérité telle que les travaux du temps où l'on vit vous permettent de l'entrevoir. Moi qui suis un de vos souscripteurs, je me félicite de vos scrupules.

Je ne puis, mon cher collègue, me fâcher contre M^r de Saint-Sauv pour sa publication pour deux raisons: la première est qu'il a adopté ma nomenclature; cela ne vous portera pas à lui faire grâce. Et pourtant, ou la terminologie est une vaine science et n'a pas de raison d'être, ou les mots que l'on crée pour représenter les divisions de la classification doivent être formés selon des règles de cette science.

Avant M^r de Mortillet, Lartet reconnaissait un âge de Saint-Acheul qu'il distinguait de l'âge du Moustier, un âge de Louprie haute et de Solutré, un âge de la Madeleine.

M^r de Mortillet empruntant à la géologie ses procédés de terminologie a adjectivé les noms donnés par les archéologues-géologues à ces divisions. Il a très bien fait. Cela est dans les nécessités d'une langue scientifique qui se forme. Mais il n'a pas probablement une connaissance assez approfondie du grec et du latin pour créer des noms d'une manière conforme aux règles de la terminologie. Il inventa les mots de

acheuléen	d'acheulea	acheolien
moustérien	de monasterium	moustérien
madelainien	de magdalena	magdalénien
solutréen	de solustri	solutrien

Si vous avez oublié, moi je me souviens.
 L'année où il fit imprimer ces barbarismes,
 ayant à publier une note sur la grotte
 de Gourdon, je transformai madelainien
 en magdalenien. M^r de Mortillet adopta
 immédiatement la correction. Bien plus, de
 son propre mouvement, sans doute sur des
 conseils d'une personne bienveillante, il
 transforma Moustierien en Monstérien.
 Soyons logique et reformons également les
 deux autres noms Acheuléen, Solutréen.

Vous pouvez vous y opposer. Quand j'aurai
 publié les raisons sur lesquelles je base
 ma terminologie, la réforme se fera malgré
 vous, par ce que j'ai raison. Il vaudrait
 beaucoup mieux ne pas s'obstiner dans le
 barbarisme. C'est une affaire de terminologie,
 non de classification, et vous avez mille fois
 tort.

La réforme que j'ai introduite a pour
 but d'adjectiver les noms propres des divisions
 pour la facilité du langage. Les M^r de

DU CANTON

D'EAUZE

(Gers)

Mortillet a adjectivé les mots de Saint Etienne, du Monastier, de Solignac de la Madelaine. J'ai adjectivé les mots du bronze (calceutique) du premier age du fer (protosidérique). Pour la facilité du langage, c'était nécessaire. L'opposition que vous ferez à ces mots ne peut qu'amener la création d'autres équivalents, et favoriser la confusion qui suit toujours une synonymie.

Quant aux mots agrecitique, géorgique, ils sont le résultat d'un principe admis par M^r de Mortillet. Il a combattu pour la classification basée sur l'industrie, créé en principe mais un peu confusément par Lortet. La logique veut que les grandes divisions soient aussi basées sur les résultats de l'

activité humaine. ma classification
~~com~~ est de nomenclature n'est donc
 que le complément de l'œuvre de
 Mortillet. M^r Bertrand ne s'y est
 pas trompé, et il ne m'en a pas fait
 compliment. Vous me recevez le disciple
 de Mortillet, vous me récompensez en
 le proscrivant. Vous n'êtes pas logique.

2^o J'avais donné mes notes à
 Saint Saëd. Il a publié ces notes
 presque textuellement en certains
 passages, et je l'aurais très volon-
 tiers dispensé de faire imprimer le
 plan du tumulus de la Maillade.
 mais je l'avais autorisé à faire
 un article avec mes notes. Baste!
 je reprendrai mon bien, quand je publierai.
 M^r Pilloy me fait mes planches pour

le cimetière de Bartres. Je pourrais
 vous en donner quelques uns pour
 les matériaux. Vous aurez bien deviné
 que ce n'est pas moi qui ai dit à
 de Saint Sauid que les constructeurs
 des Dolmens de Bartres allaient
 chercher leurs mégalithes dans
 les moraines du bas de la vallée.
 La lande est jonchée de blocs gran-
 -tiques depuis Bartres jus qu'
 au polygone du Gers. Les constructeurs
 de Dolmens y ont ramassé pour
 leurs monuments ces blocs apportés
 par le glacier ou les glaces flottantes.
~~Sans~~ Vous n'allez pas me tenir
 rancune de ce que je vous dis pour
 la terminologie. Je vous —

9226A 14318

serre affectueusement la main

E. Dietz